

çaient de se substituer à l'état, quand Guillaume le conquérant vint couper court à ces ambitions exagérées. Plusieurs villes d'Italie, de France, d'Allemagne, organisées sous les conquêtes romaines, ont conservé, même après la disparition du dominateur, des privilèges qui tranchent sur la généralité des administrations municipales. Cologne, Vénise, Florence, Livourne, Hambourg et les autres villes hanséatiques sont dans ce cas ; mais en revanche, on peut affirmer que les cités où n'a pas régné l'esprit municipal ont été les villes les plus mal conçues et les plus mal gouvernées. C'est surtout dans les rues étroites et croches que se révèle l'incurie des anciens. L'absence de règlements, d'inspections, de systèmes a toujours été fatale. Le pouvoir, trop jaloux de ses attributs, aurait cru se diminuer en accordant certains privilèges aux villes, et le Canada n'a pas échappé à ces inconvénients, puisque l'on voit Colbert anéantir les concessions à mesure que les anciens gouverneurs croyaient devoir les émettre.

Les vestiges de cette mauvaise administration n'existent presque plus à Montréal ; mais on avouera que le redressement et l'élargissement de nos rues nous a coûté bien cher. De fait, une mauvaise direction municipale peut, aujourd'hui comme jadis, nous valoir bien des déboires et bien des pertes. Aussi, nous ne saurons jamais trop pousser le peuple, pauvres comme riches, à surveiller les choses qui se passent au Conseil de Ville.

Le livre dont MM. La Violette et Massé viennent de doter nos bibliothèques sera accueilli comme un bienfait, puisqu'il vient précisément réveiller l'intérêt qui doit s'attacher au gouvernement de Montréal. C'est un avantage inappréciable que de pouvoir embrasser, d'un coup d'œil, l'histoire, l'organisation, le personnel de notre système municipal. Ce livre devra provoquer chez les meilleurs citoyens la noble ambition de se rendre plus utiles et plus vigilants. Nos affaires prennent de telles proportions qu'on les compare assez volontiers à celles des gou-